



COMMUNIQUE DE PRESSE

Kinshasa, 18 février 2015

Déclaration locale de la Délégation de l'Union européenne concernant le processus électoral en République démocratique du Congo

La Délégation de l'Union européenne publie cette déclaration en accord avec les Chefs de mission européens en République démocratique du Congo.

L'adoption et la promulgation de la nouvelle loi électorale, la présentation par la CENI d'un calendrier global du processus électoral d'ici fin 2016 et le début de la fiabilisation des fichiers électoraux constituent des pas en avant importants.

L'Union européenne et ses Etats membres sont disposés à continuer le dialogue avec toutes les parties prenantes congolaises, notamment le gouvernement de la République démocratique du Congo, le Parlement, la CENI, les partis politiques et la société civile afin de contribuer à la réussite du processus électoral dans le respect des échéances électorales fixées par la constitution que s'est donnée le peuple congolais.

Il est important que ce dialogue se déroule dans un climat politique apaisé permettant un débat serein, où l'exercice de la liberté d'expression est protégé, un espace politique ouvert est assuré, les libertés de manifestation et d'information ainsi que l'indépendance et l'impartialité de la justice garanties, et ce dans l'esprit de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la bonne gouvernance.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

M Cyprien Banyanga Byamungu,
Chargé de presse et information à la Délégation de l'Union européenne en RDC
Tél: +243 81 89 466 95
Courriel: cyprien.banyanga-byamungu@eeas.europa.eu
Site Internet: http://eeas.europa.eu/delegations/congo_kinshasa/

